

Consultations publiques – Fredericton

Faits saillants

Le 16 avril 2007

Présentation de Mme Sandra Germain, coordonnatrice, *Mi'kmaq/Maliseet Bachelor of Social Work Program (MMBSW)*

(Texte complet sur le site Web de la commission – En anglais.)

Des programmes adaptés pour les étudiants autochtones

Mme Sandra Germain est venue plaider en faveur de la mise en place de programmes universitaires adaptés pour les étudiants autochtones. Elle a donné un aperçu du MMBWS, de sa pertinence et de son succès auprès de la communauté autochtone. Mme Germain a demandé aux commissaires de bien examiner les données et la situation actuelle des Mi'kmaq et des Malécites au Nouveau-Brunswick. Sandra Germain recommande à la Commission de considérer sérieusement une entente d'affiliation entre UNB et STU pour la livraison de programmes de premier cycle pour les Mi'kmaq et les Malécites. Une autre de ses recommandations a trait à la reconnaissance de la formation ou des crédits obtenus dans d'autres institutions d'enseignement pour les étudiants qui souhaitent poursuivre des études universitaires.

University of New Brunswick Graduate Student Association

(Texte complet sur le site Web de la commission – En anglais.)

Un représentant de la *University of New Brunswick Graduate Student Association*, Graham Cox, a déclaré que son association s'oppose aux programmes de prêts remboursables selon le revenu (PRR). L'Association plaide en faveur de l'élimination des frais différentiels imposés aux étudiants internationaux. Il faut identifier des moyens pour encourager les étudiants à rester dans la province soit en réduisant les frais de scolarité ou encore en augmentant les bourses. Selon M. Cox, il faut être prudent lorsque l'on aborde la question de la commercialisation de la recherche. Vouloir à tout prix commercialiser la recherche pourrait entraîner une stagnation de l'innovation.

Autres thèmes abordés durant la soirée :

Éducation aux adultes

Une professeure de UNB a rappelé à la Commission que les adultes font également partie de la clientèle étudiante des universités. Il faut élargir la notion que les étudiants

universitaires sont des 18 à 24 ans. Elle a plaidé en faveur d'un mélange de technologies dans l'apprentissage. Il faut examiner les types de modèles pédagogiques qui conviendront le plus adéquatement aux apprenants multi-générationnels.

Étudiants internationaux

Une étudiante a attiré l'attention sur le rôle important des étudiants internationaux pour le futur de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Elle a exprimé la difficulté pour ce groupe d'étudiants d'avoir accès à une aide financière. Selon cette étudiante, plusieurs étudiants internationaux doivent quitter le Nouveau-Brunswick même s'ils aimeraient y rester, en raison de problèmes financiers. Il faudrait mettre en place des mesures incitatives pour retenir les étudiants internationaux.

Pauvreté étudiante

Une autre étudiante a dénoncé la précarité étudiante. Plusieurs étudiants sont contraints d'avoir deux ou trois emplois à temps partiel pour défrayer le coût de leurs études. Résultat : moins de temps à consacrer aux études. Le système actuel perpétue un clivage socio-économique entre les étudiants. Il devrait y avoir des mesures incitatives pour les employeurs qui embauchent des étudiants, qui deviennent des mentors. Les anciens et anciennes des universités pourraient jouer un rôle dans ce secteur.

Développement économique

L'une des interventions a porté sur les retombées importantes de l'éducation postsecondaire pour le développement économique. On a par ailleurs déploré le manque de services offerts par le New Brunswick Community College (NBCC) dans la région de Fredericton.

Statut des apprentis

Les apprentis sont-ils considérés comme des étudiants? Voilà la question de l'un des intervenants à la Commission. Il y a environ 675 apprentis dans la région de Fredericton. Des changements à la structure actuelle de certification des apprentis sont souhaités. La Saskatchewan serait un bon modèle de référence.

Le 17 avril 2007

Présentation de M. Greg Allain, président de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)

(Texte complet sur le site Web de la commission – En anglais.)

Accessibilité

L'ACPPU presse le gouvernement d'augmenter le financement de base et de geler les frais de scolarité. Il est important d'instaurer un plan d'aide financière basé sur les besoins pour les étudiants.

Collaboration, différenciation et efficience

L'ACPPU s'oppose aux initiatives de fusion des universités et des collèges. Les deux entités ont des mandats et des rôles différents a rappelé M. Allain.

L'Association reconnaît toutefois qu'il est essentiel d'améliorer les deux systèmes.

Redevabilité et gouvernance

L'ACPPU estime que le modèle de gouvernance de type collégial des universités est la pierre angulaire des universités modernes et il est primordial que le sénat académique soit maintenu pour assurer une rigueur à la prise de décision.

La Loi canadienne sur l'enseignement postsecondaire

L'ACPPU préconise un rôle plus actif du gouvernement fédéral dans la réduction des frais de scolarité et l'amélioration de la qualité du système d'enseignement postsecondaire. La *Loi canadienne sur l'enseignement postsecondaire*, inspirée du projet de loi proposé à l'origine par l'ACPPU, établirait une enveloppe budgétaire distincte pour l'enseignement postsecondaire et accroîtrait la responsabilité et la transparence dans la gestion des fonds fédéraux affectés à ce titre.

Présentation de l'Association de la construction du Nouveau-Brunswick

(Texte complet sur le site Web de la commission – En anglais.)

Le président de l'Association de la construction du Nouveau-Brunswick a déclaré que le Nouveau-Brunswick fait face à une pénurie de travailleurs de la construction et d'ouvriers. L'ACNB presse le gouvernement provincial de réinvestir dans les installations existantes et les outils pour répondre aux besoins du marché. L'ACNB réclame une augmentation du financement alloué à la formation des apprentis. Elle souhaiterait aussi un nouveau système de sélection des étudiants. L'Association recommande l'établissement d'un cours pour former les personnes responsables de la certification des apprentis.

Présentation de M. Miguel LeBlanc, directeur général de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATSNB)

(Texte complet sur le site Web de la commission – En anglais.)

L'ATSNB se dit ouverte à l'idée que la première et la deuxième année du baccalauréat en service social soient offertes au collège communautaire à condition qu'une structure formelle indépendante du gouvernement soit mise en place pour faciliter le processus. Il est important que des représentants du travail social, des services sociaux et de la santé fassent partie de la structure. Par ailleurs, l'ATSNB souhaite qu'un programme de maîtrise en service social soit offert au Nouveau-Brunswick pour les étudiants anglophones. L'ATSNB réclame une meilleure représentation de travailleurs sociaux et de la santé au sein du comité consultatif de la Commission.

Présentation de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (ANBIC)

(Texte complet sur le site Web de la commission – En anglais.)

L'ANBIC soutient que toute réforme du système d'éducation postsecondaire appelle au développement d'un système véritablement inclusif. Donner accès à l'éducation postsecondaire aux personnes ayant des handicaps intellectuels présente de nombreux avantages pour la société. Une formation adéquate améliore leurs chances de trouver un travail et de participer activement à la communauté. Le Nouveau-Brunswick ne peut se permettre de laisser pour compte ce groupe de personnes.

Présentation de Team Fredericton

(Texte complet sur le site Web de la commission – En anglais.)

Le regroupement Team Fredericton préconise une collaboration plus étroite entre les universités et les collèges pour le développement d'une économie caractérisée par l'innovation. De l'avis de Team Fredericton, la ville est bien positionnée pour devenir un centre névralgique dans le secteur de l'éducation postsecondaire. Team Fredericton réclame l'établissement d'un collège communautaire à Fredericton.

Autres thèmes abordés durant la soirée :

- Le système qui régit les apprentis au Nouveau-Brunswick
- Le manque de financement accordé à la recherche
- Un meilleur appui aux étudiants du deuxième et troisième cycle
- Le manque de préparation des élèves pour les études universitaires